



Formation CDOS Gironde

Gestion Comptable
Approfondissement
09 octobre 2021



Préambule

- Aucune obligation pour les associations de tenir une comptabilité dans la loi de 1901.
- Certaines associations sont tenues de le faire (associations agréées – reconnues d'utilité publique – dépassant certains seuils...).
- Par contre, une certaine obligation de rendre compte à ses adhérents et partenaires financiers de l'utilisation des fonds reçus.

Qu'est ce que la comptabilité ?

C'est un système d'organisation des données financières de l'association permettant de fournir de manière continue et en temps réel un état de la situation financière de l'association.

A quoi sert la comptabilité ?

Déterminer la performance de l'activité de l'association

Compte de résultat

Raconter l'histoire de l'association, de son patrimoine

Bilan

Une comptabilité pour qui ?

L'administration (Outil de contrôle)

Les financeurs (Outil de contrôle)

L'association (Outil de gestion)

Objectifs de la comptabilité

- Le code du commerce impose que les comptes annuels soient **sincères et réguliers** et qu'ils donnent une **image fidèle** du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.
- Obligations à satisfaire :
 - **Comparabilité** des informations dans le temps.
 - **Fiabilité** - informations exhaustives et sans erreurs d'aucune sorte
 - **Sincérité** - La réalité et l'importance des événements enregistrés doivent être correctement traduites
 - **Régularité** - Les informations doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur
 - **Clarté** - L'information comptable doit pouvoir être comprise par ses lecteurs

Comptabilité de trésorerie

Comptabilité d'engagement

- Par définition la comptabilité d'engagement est une méthode comptable par laquelle les recettes et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises (recettes/**produits**) ou engagées (dépenses/**Charges**) même si elles se rapportent à des opérations qui ne sont pas dénouées sur le plan financier (payées ou encaissées)
- Elle s'oppose à la comptabilité de trésorerie, méthode par laquelle les opérations ne sont comptabilisées que lorsqu'elles ont généré un flux financier, c'est-à-dire lorsqu'elles sont payées ou encaissées.
- **En pratique :**
 - Les factures d'achats et de ventes sont comptabilisées à leur date de facture.
 - Les encaissements et paiements sont comptabilisés à leur date d'émission ou d'effet.
 - Les salaires et charges sociales sont comptabilisés en fin de mois...

Glossaire 1/3

- **Plan comptable** :

Mise en place en 1999 d'un PCG spécifique aux associations.

Définie l'ensemble des normes comptables ainsi que les règles de présentation des divers documents comptables

Nomenclature structurée des comptes à utiliser par toutes les associations.

- **Exercice** :

L'exercice comptable est la **période délimitée** pendant laquelle l'association enregistre tous les faits économiques qui concourent à l'élaboration de sa comptabilité.

La durée d'un exercice comptable est généralement 12 mois (le plus souvent correspondant à l'année civile).

Il est possible de modifier la durée d'un exercice au cours de la vie de l'association sur décision des adhérents lors d'une assemblée générale.

L'exercice comptable se termine (se clôture) par l'établissement d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexe).

Glossaire 2/3

- **Charges** :

Coûts générés pour assurer l'activité de l'association à l'exception des sommes versées pour l'acquisition d'éléments d'actifs.

Elles relèvent de 3 catégories : Charges d'exploitation – Financières – Exceptionnelles

Elles peuvent être monétaires ou non (Diminution du résultat mais pas des liquidités exemple : les amortissements – les provisions)

Du point de vue comptable, elles constituent la partie gauche du compte de résultat.

- **Produits** :

Source d'enrichissement pour l'association.

Inverse d'une charge

Du point de vue comptable, ils constituent la partie droite du compte de résultat.

- **Compte de résultat** :

Il récapitule les produits et les charges de l'exercice.

Il est donc le reflet de l'activité de l'association pendant la période.

Le résultat soit un excédent soit un déficit (différence entre les charges et les produits) équilibre le compte de résultat.

Glossaire 3/3

- **Bilan** :

C'est une photographie de la situation patrimoniale et financière de l'association à une date donnée en général la fin de l'exercice.

Il rend compte de la provenance des ressources (passif) et de leur affectation (actif)

- **Actif** :

Représente, du point de vue financier, l'ensemble des **emplois** de fonds de l'association. Du point de vue comptable il constitue la partie gauche du bilan.

- **Passif** :

Représente, du point de vue financier, l'ensemble des **ressources** de l'association.

Du point de vue comptable il constitue la partie droite du bilan.

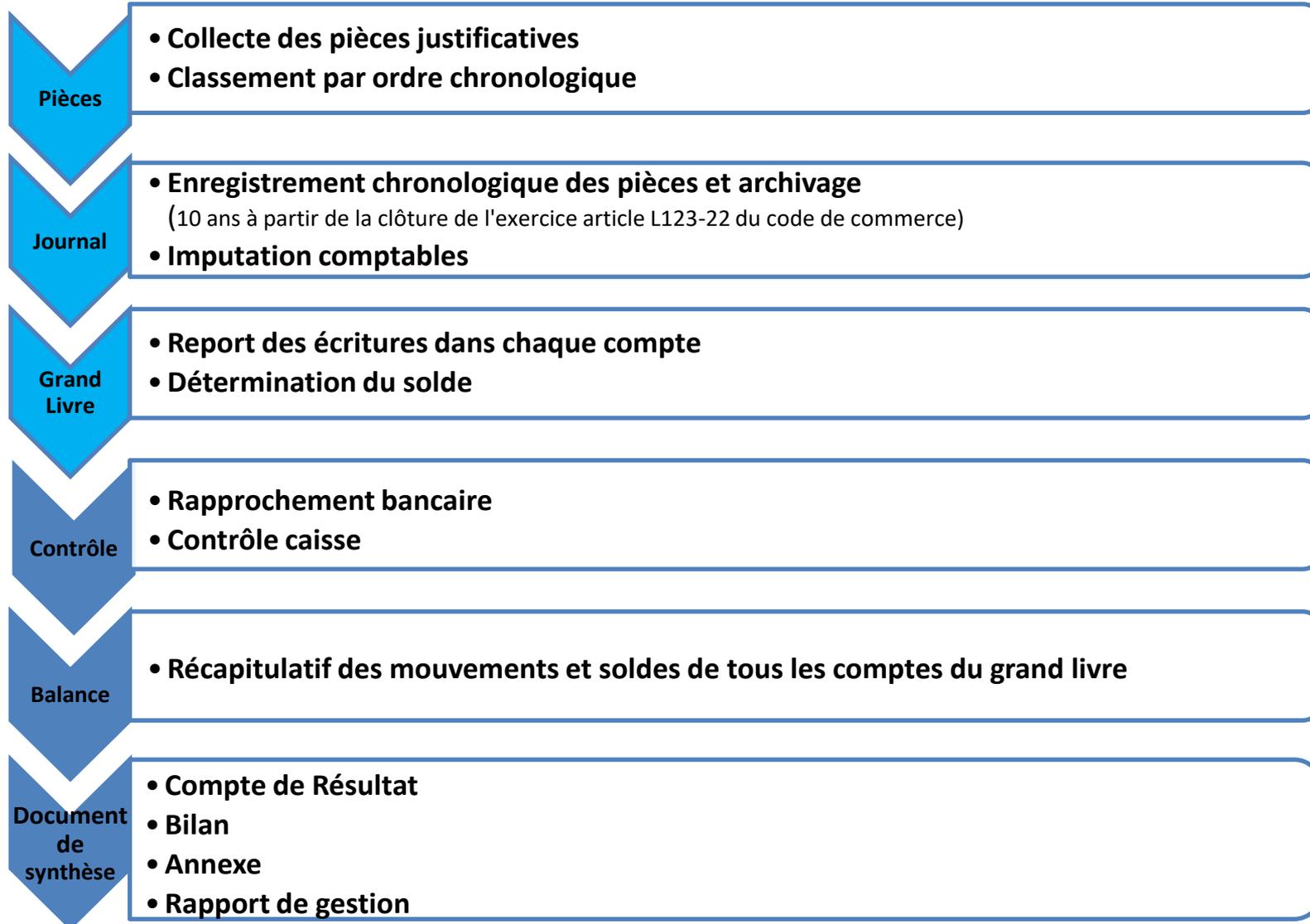
- **Inventaire** :

Relevé de tout les éléments d'actif et de passif au regard desquels sont mentionnées la quantité et la valeur de chacun d'eux à la date de l'inventaire.

Contrôle au moins annuel au moment de la clôture de l'exercice.

Données conservées et organisées pour justifier le contenu des postes de bilan

Organisation d'une comptabilité



Documents recommandés

- Un document détaillant l'organisation comptable de l'association (Indispensable pour les associations importantes)
- Un livre journal : enregistrement des opérations au jour le jour. (*)
- Un grand livre qui reprend les écritures du journal en les ventilant selon le plan comptable.
- Un livre d'inventaire qui regroupe les données concernant l'association (Compte résultat – bilan – annexe – rapport financier – inventaires)
- Un journal des opérations bénévoles lorsque celles-ci sont valorisées.
- (*) utilisation de journaux auxiliaires (Banque – Caisse – Opérations diverses - Paie ...) peut être envisagé en cas d'un nombre d'écritures important.

Plan comptable - Structure

Comptes de bilan

- Comptes de capitaux
 - **Classe 1**
- Comptes d'immobilisations
 - **Classe 2**
- Comptes de stocks
 - **Classe 3**
- Comptes de tiers
 - **Classe 4**
- Comptes de trésorerie
 - **Classe 5**

Comptes de résultat

- Comptes de charges
 - **Classe 6**
- Comptes de produits
 - **Classe 7**
- Comptes de contributions volontaires.
 - **Classe 8**

écriture comptable : définition

- L'objectif de la comptabilité est de produire une information fiable comparable sincère régulière et claire.
- Pour cela, tout flux impactant l'association (patrimoine ou activité) doit être enregistré dans les comptes.
- C'est la définition même d'une écriture comptable : **elle traduit l'impact financier d'un flux dans la comptabilité de l'association.**
- **Une écriture comptable constitue donc la transcription financière d'un flux dans la comptabilité de l'association.** Ceux-ci peuvent être financiers et/ou économiques, courants et/ou exceptionnels.
- L'ensemble des écritures vont alimenter les états financiers que sont le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

écriture comptable : caractéristique

1/2

- Une écriture comptable est composée **d'au moins deux lignes** ; chaque ligne étant ventilée en plusieurs colonnes contenant différentes informations.
- Une fois l'écriture comptable saisie le **total des débits doit obligatoirement être égal au total des crédits**. C'est le mécanisme fondamental de la partie double. On dit alors que l'écriture comptable est **équilibrée**
- **Toute écriture comptable doit être appuyée par un justificatif**. Il est conseillé de les numéroter correctement et de reporter ce numéro au sein même de l'écriture comptable afin de faciliter les recherches ultérieures.

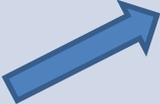
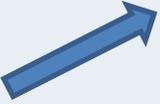
.

Écriture comptable :

caractéristique 3/3

- Une écriture comptable doit contenir au moins :
 - La date de l'opération
 - La référence du Justificatif
 - Le libellé de l'opération (description du flux)
 - Les comptes mouvementés (imputation comptable cf. PCG)
 - Le montant de l'opération (valorisation du flux)
 - Le sens du flux (débit si emploi – crédit si ressource)
- Une écriture comptable s'enregistre dans un document appelé un **journal comptable** (possibilité de créer des journaux dits auxiliaires (banque, caisse, achats, ventes, paie...))

Convention comptable

	Emplois		Ressources	
	Actif		Passif	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Comptes de Bilan				
	Charges		Produits	
Comptes de Résultat				

Convention comptable

		Emplois		Ressources	
	Comptes de Bilan	Actif		Passif	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
Remise chèque en banque	512 - Banque	 100,00 €			
Règlement Carte bancaire	512 - Banque		 50,00 €		
Règlement facture	512 - Banque		 1500,00 €	 1500,00 €	
Dépôt espèces en banque	512 - Banque	 200,00 €			
Dépôt espèces en banque	531 - Caisse		 200,00 €		
Facture Achat ordinateurur	218 - Matériel bureau	 1500,00 €			 1500,00 €
	Comptes de Résultat	Charges		Produits	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
Vente buvette	707 - Vente Produits				 100,00 €
Achats papeterie	606 - Fournitures bureau	 50,00 €			

Exemple d'écriture comptable 1/7

Le 31 octobre 2018 réception de la facture Orange (forfait téléphone –internet) pour un montant de 53,50 €

Cette opération sera enregistrée dans le journal Frais généraux puisqu'il n'y a pas de paiement

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
31/10/2018	Facture Orange oct. 2018	626	53,50 €	
31/10/2018	Facture Orange oct. 2018	401		53,50 €

Le 07 novembre 2018 prélèvement bancaire de la Sté Orange.

Cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a paiement

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
07/11/2018	Prélèvement Orange	401	53,50 €	
07/11/2018	Prélèvement Orange	512		53,50 €

Exemple d'écriture comptable 2/7

Le 31 octobre 2018 établissement des bulletins de salaire

Rémunération brute 3550,00€ - Charges sociales salariales 887,50€ - Charges sociales patronales 1420,00€

Cette opération sera enregistrée dans le journal paie puisqu'il n'y a pas de paiement

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
31/10/2018	Salaire Oct. 2018 (Salaire brut)	641	3550,00 €	
31/10/2018	Salaire Oct. 2018 (Salaire net)	421		2662,50 €
31/10/2018	Salaire Oct. 2018 (Charges salariales)	431		887,50 €
31/10/2018	Salaire Oct. 2018 (Charges patronales)	645	1420,00 €	
31/10/2018	Salaire Oct. 2018 (Charges patronales)	431		1420,00 €

Le 07 novembre 2018 règlement salaire octobre par virement bancaire.

Cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a paiement

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
07/11/2018	Virement bancaire Durand	421	2662,50 €	
07/11/2018	Virement bancaire Durand	512		1440,30 €
07/11/2018	Virement Bancaire Dupont	512		1222,20 €

Exemple d'écriture comptable 3/7

Le 15 novembre 2018 prélèvement Urssaf cotisations sociales.

cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a paiement

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
15/11/2018	Prélèvement Organismes sociaux	431	2307,50 €	
15/11/2018	Prélèvement Organismes sociaux	512		2307,50 €

Exemple d'écriture comptable 4/7

Le 16 octobre 2018 règlement d'une facture « Plein Ciel » de 50,00 € au comptant par chèque n° 4586520 correspondant à un achat de fournitures de bureau.

Cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a eu paiement bancaire.

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
16/10/2018	Facture Plein Ciel Oct. 2019	606	50,00 €	
16/10/2018	Chèque 4586520 Plein Ciel	512		50,00 €

Ce flux financier vient bien :

• **Augmenter** le compte de charges (Fournitures administratives) par le débit puisque cette charge est un emploi au niveau du compte de résultat.

• **Diminuer** le compte de bilan (Banque) par le crédit puisque ce compte est un emploi au niveau du bilan.

Exemple d'écriture comptable 5/7

Le 16 octobre 2018 encaissement en espèces d'une vente de polos du club pour 150,00 €

Cette opération sera enregistrée dans le journal caisse puisqu'il y a eu paiement en espèces

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
16/10/2018	Ventes espèces polos club	531	150, 00 €	
16/10/2018	Ventes espèces polos club	707		150,00 €

Ce flux financier vient bien :

- **Augmenter** le compte de produits (ventes de produits dérivés) par le crédit puisque ce produit est une ressource au niveau du compte de résultat.
- **Augmenter** le compte de bilan (caisse) par le débit puisque ce compte est un emploi au niveau du bilan.

Exemple d'écriture comptable 6/7

Le 18 octobre 2018 règlement d'une facture « Métro » de 1500,00 € au comptant par chèque n° 4586521 correspondant à un achat d'un ordinateur portable .

Cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a eu paiement bancaire.

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
16/10/2018	Facture Métro Oct. 2015	218	1500,00 €	
16/10/2018	Chèque 4586521 Métro	512		1500,00 €

Ce flux financier vient bien :

- **Augmenter** le compte de bilan (Immobilisation Mat. Bureau) par le débit puisque cet achat est un emploi au niveau du bilan.
- **Diminuer** le compte de bilan (Banque) par le crédit puisque ce compte est un emploi au niveau du bilan.

Exemple d'écriture comptable 7/7

Remarques

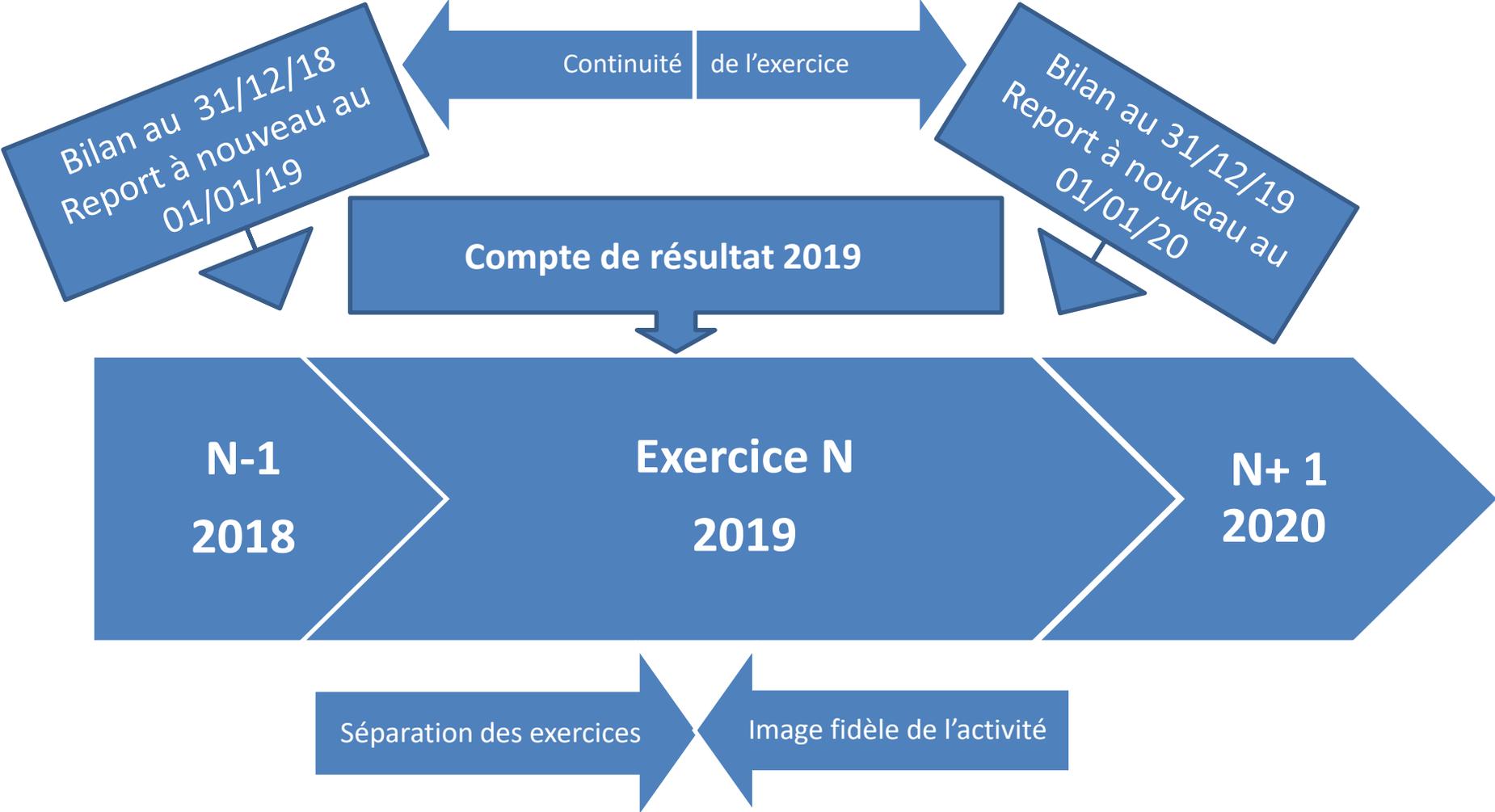
Écritures comptabilité d'engagement :

Exemples 1 – 2 et 3

Écritures type comptabilité de trésorerie :

Exemples 4 – 5 et 6

La fin d'exercice



Ecritures de fin exercice

- **Objectif**

Affecter à la période qui s'achève l'intégralité des seuls éléments la concernant.

- **Conséquences**

Nécessité de comptabiliser des :

- Charges à payer
- Produits à recevoir
- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance

- **Comptes de bilan utilisés**

- 4686 Charges à payer
- 4687 Produits à recevoir
- 486 Charges comptabilisées d'avance
- 487 Produits comptabilisés d'avance

Exemple d'écriture comptable 1/5

Facture abonnement internet décembre 2018 non parvenue **Estimation consommation 55,00 €**
Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Exercice
A

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
31/12/2018	Facture Orange déc. 2015 provision	626	55,00 €	
31/12/2018	Facture Orange déc. 2015 provision	4686		55,00 €

Le 07 janvier 2019 enregistrement de la facture Orange de décembre 2019 pour un montant de 56,10 €.

Cette opération sera enregistrée dans le journal frais généraux puisqu'il n'y a pas paiement

Exercice
A+1

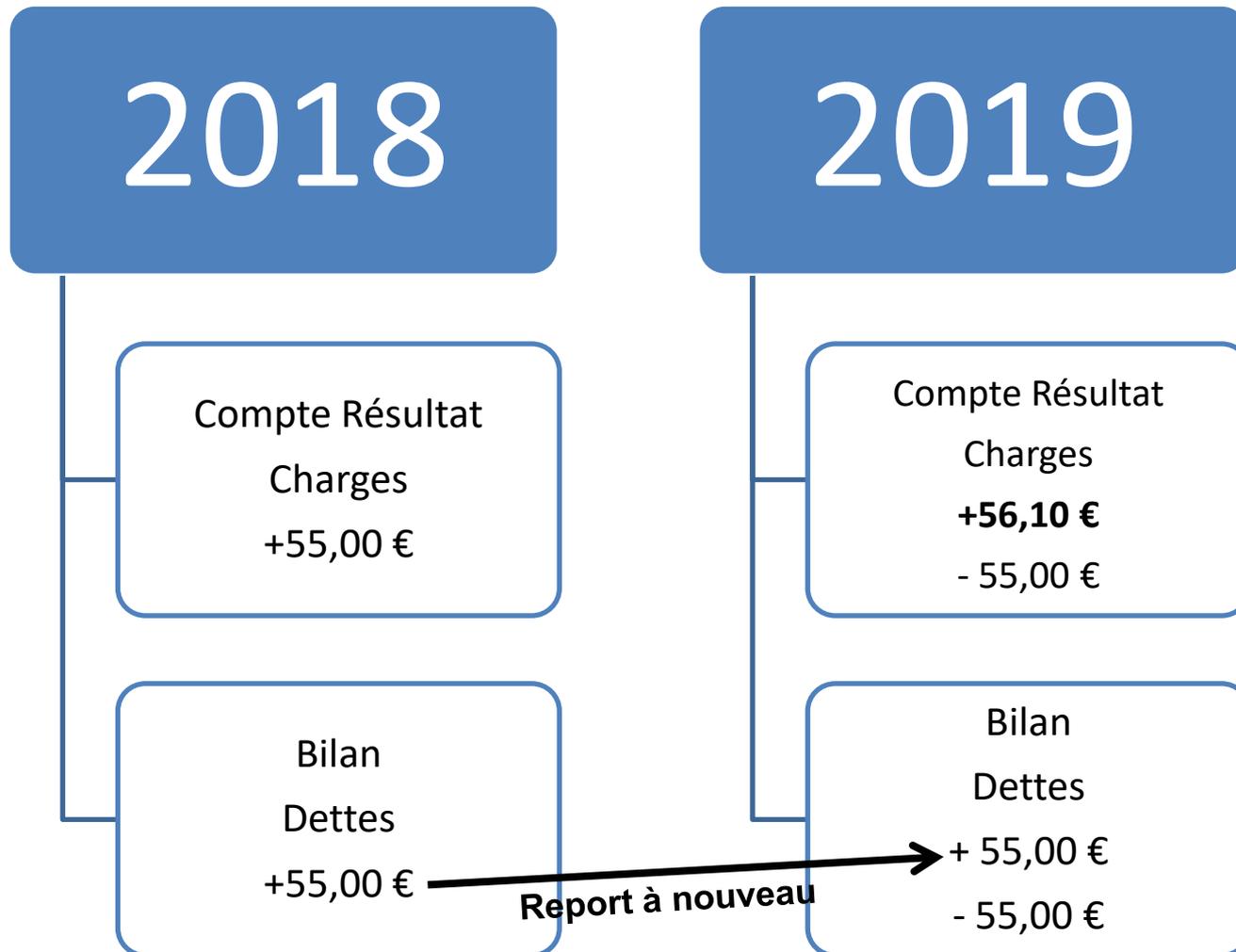
Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
07/01/2019	Facture Orange déc. 2015	626	56,10 €	
07/01/2019	Facture Orange déc. 2015	401		56,10 €

Annulation de la provision comptabilisée en 2018

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
07/01/2019	Régularisation provision facture Orange	4686	55,00 €	
07/01/2019	Régularisation provision facture Orange	626		55,00 €

Impact sur exercices



Exemple d'écriture comptable 2/5

Cotisation adhérents restant à récupérer : Estimation 150,00 €

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Exercice

A

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
31/12/2018	Cotisation adhérents 2018 provision	756		150,00 €
31/12/2018	Cotisation adhérents 2018 provision	4687	150,00 €	

Le 07 janvier 2019 encaissements de cotisations 2018 pour un montant de 150,00 €.

Cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a encaissement

Exercice

A+1

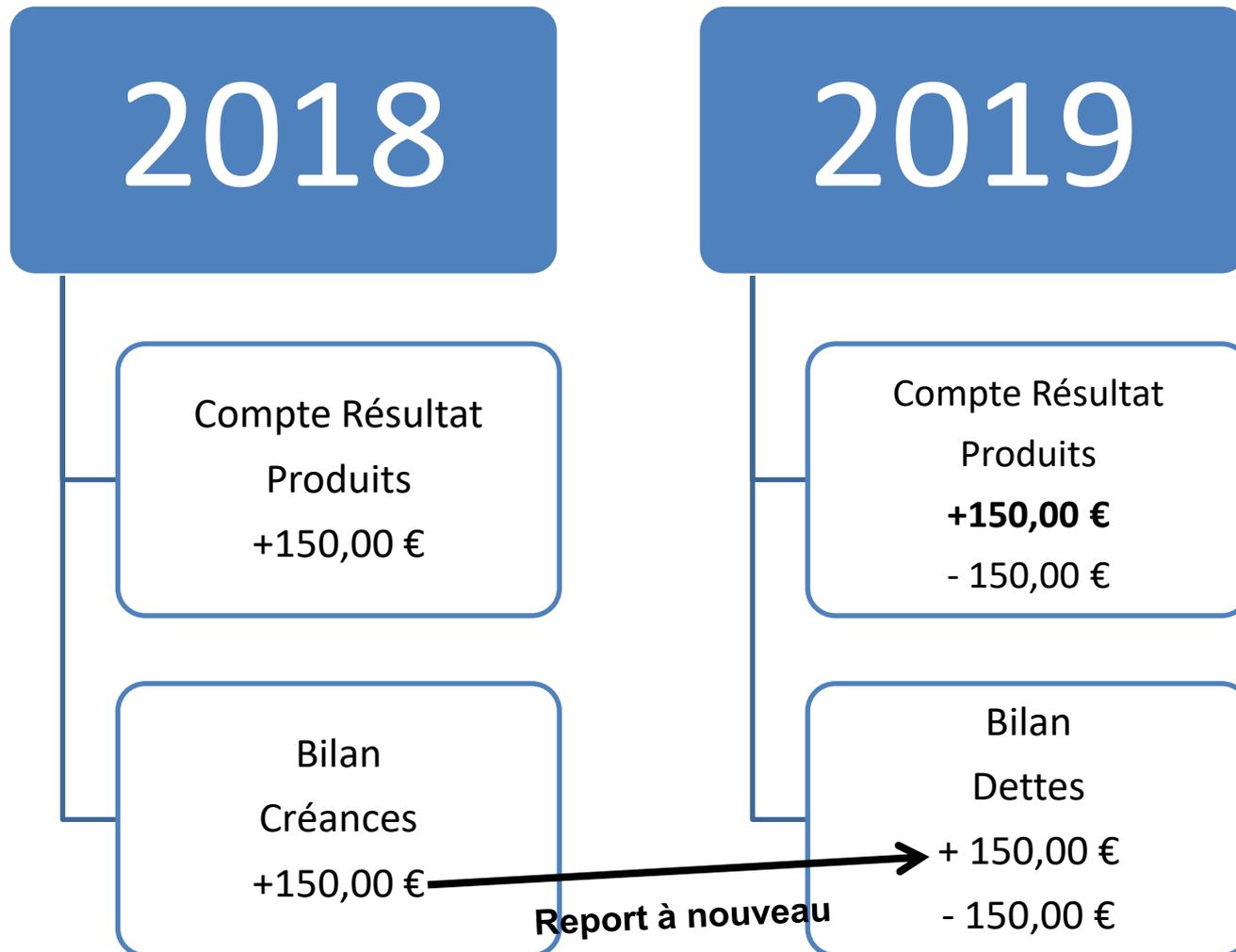
Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
07/01/2019	Remise chèques n° 4568312	512	150,00 €	
07/01/2019	Remise chèques n° 4568312	756		150,00 €

Annulation de la provision comptabilisée en 2018

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
07/01/2019	Régularisation provision cotisation 2015	756	150,00 €	
07/01/2019	Régularisation provision cotisation 2015	4687		150,00 €

Impact sur exercices



Exemple d'écriture comptable 3/5

Le 02 décembre 2018 paiement du loyer trimestriel (déc. 2018 – Fév. 2019) pour 300,00 €

Cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a un flux financier

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
02/12/2018	Loyer déc. 2018	613	300,00 €	
02/12/2018	Chèque n° 4589766 Loyer	512		300,00 €

Exercice

A

.Constatation chevauchement exercice

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
02/12/2018	Régularisation loyer janv. Fév. 2019	486	200,00 €	
02/12/2018	Régularisation loyer janv. Fév. 2019	613		200,00 €

Annulation de la provision comptabilisée en 2018

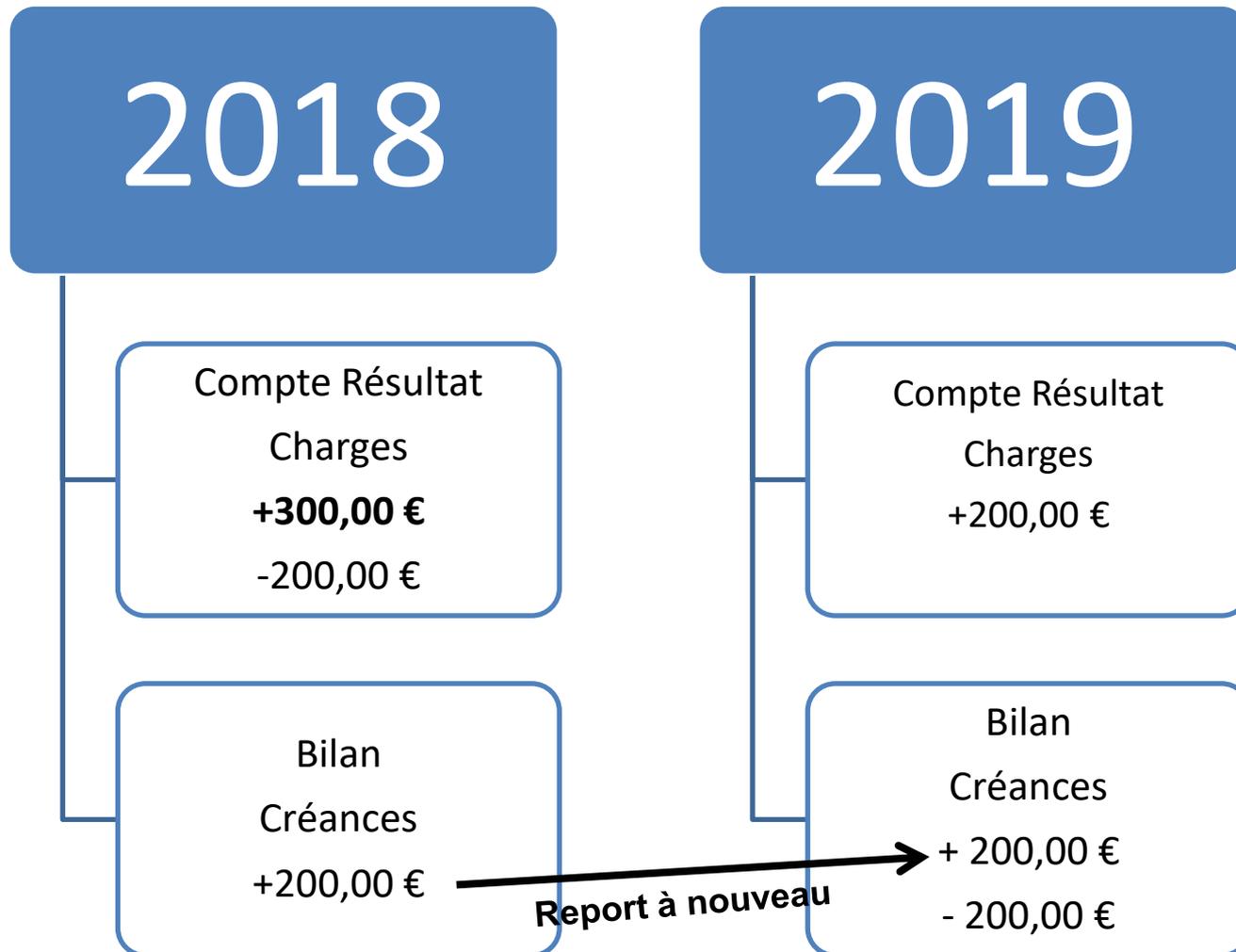
Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
02/01/2019	Régul. provision loyer janv. fév. 2019	613	200,00 €	
07/01/2019	Régul. provision loyer jan. Fév. 2019	486		200,00 €

Exercice

A+1

Impact sur exercices



Exemple d'écriture comptable 4/5

Le 02 décembre 2018 virement du CG correspondant à la subvention 2018/ 2019 pour 1200,00 € (période de référence saison sportive septembre 2018 / aout 2019)

Cette opération sera enregistrée dans le journal banque puisqu'il y a encaissement

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
02/12/2018	Vir. CG Subvention 2018/2019	512	1200,00 €	
02/12/2018	Vir. CG Subvention 2018/2019	740		1200,00 €

.Constatation chevauchement exercice

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
02/12/2018	Régularisation subvention CG 2018/2019	740	800,00 €	
02/12/2018	Régularisation subvention CG 2018/2019	487		800,00 €

Annulation de la provision comptabilisée en 2018

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
02/01/2019	Régularisation subvention CG 2018/2019	487	800,00 €	
07/01/2019	Régularisation subvention CG 2018/2019	740		800,00 €

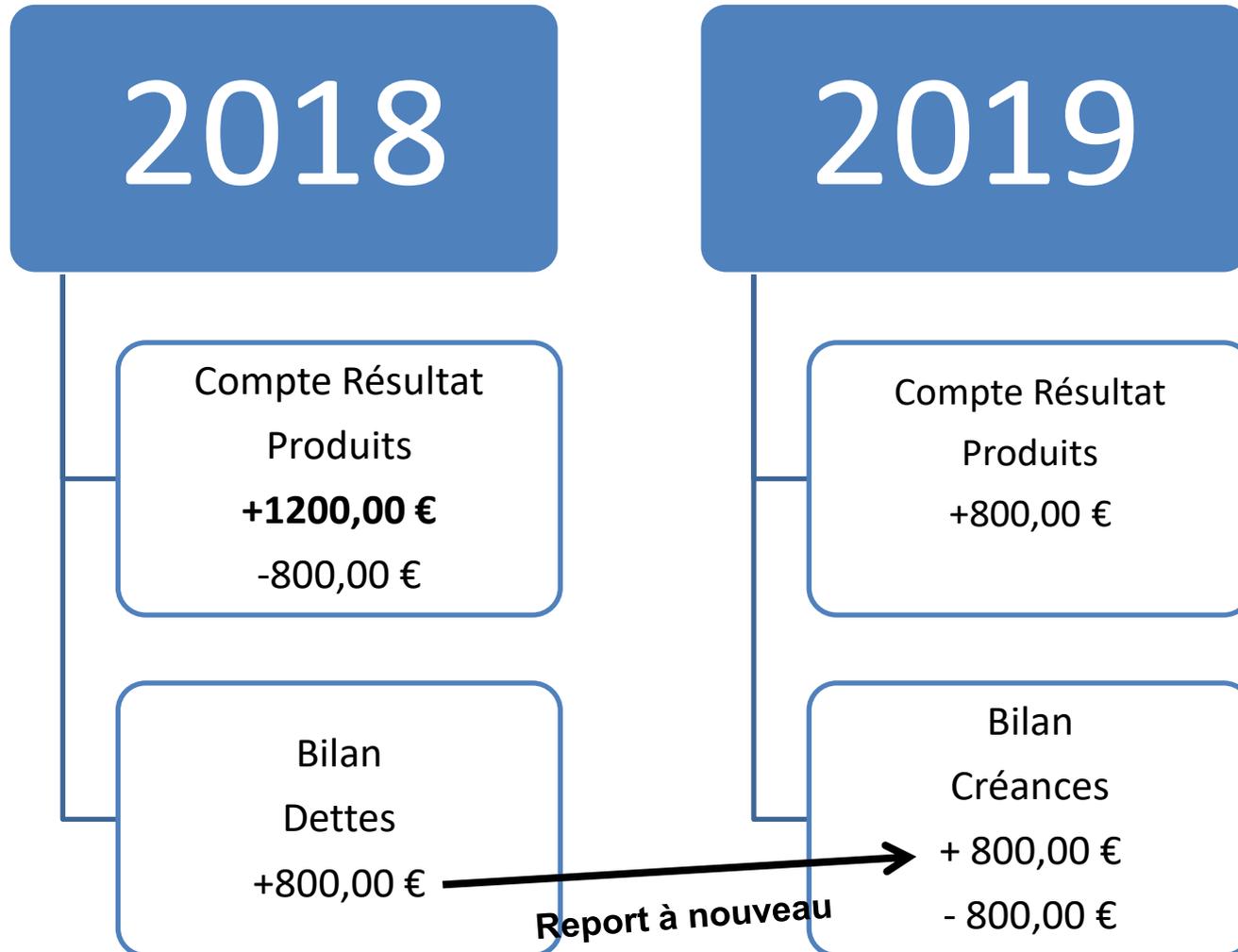
Exercice

A

Exercice

A+1

Impact sur exercices



Exemple d'écriture comptable 5/5

Le 02 septembre 2018 attribution par le CG d'une subvention de 2000,00 € dans le cadre d'un appel à projet.

Cette opération sera enregistrée dans le journal recettes (ventes) puisque pas encore encaissée.

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
02/09/2018	Subvention appel à projets CG 2018	441	2000,00 €	
02/09/2018	Subvention appel à projets CG 2018	740		2000,00 €

.Constatation avancement réalisation du projet (estimation projet réalisé à 40% sur 2018)

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
31/12/2018	QP Subvention 2018 Appel à projet X à réaliser en 2019	6984	1200,00 €	
31/12/2018	QP Subvention 2018 Appel à projet X à réaliser 2019	194		1200,00 €

Gestion du fonds dédié à l'issue de la réalisation du projet.

Cette opération sera enregistrée dans le journal Opérations diverses

Date	Libellé	Comptes	Débit	Crédit
30/06/2019	QP Subvention 2019 Appel à projet X réalisé en 2020	194	800,00 €	
30/06/2019	QP Subvention 2019 Appel à projet X réalisé en 2020	789		800,00 €

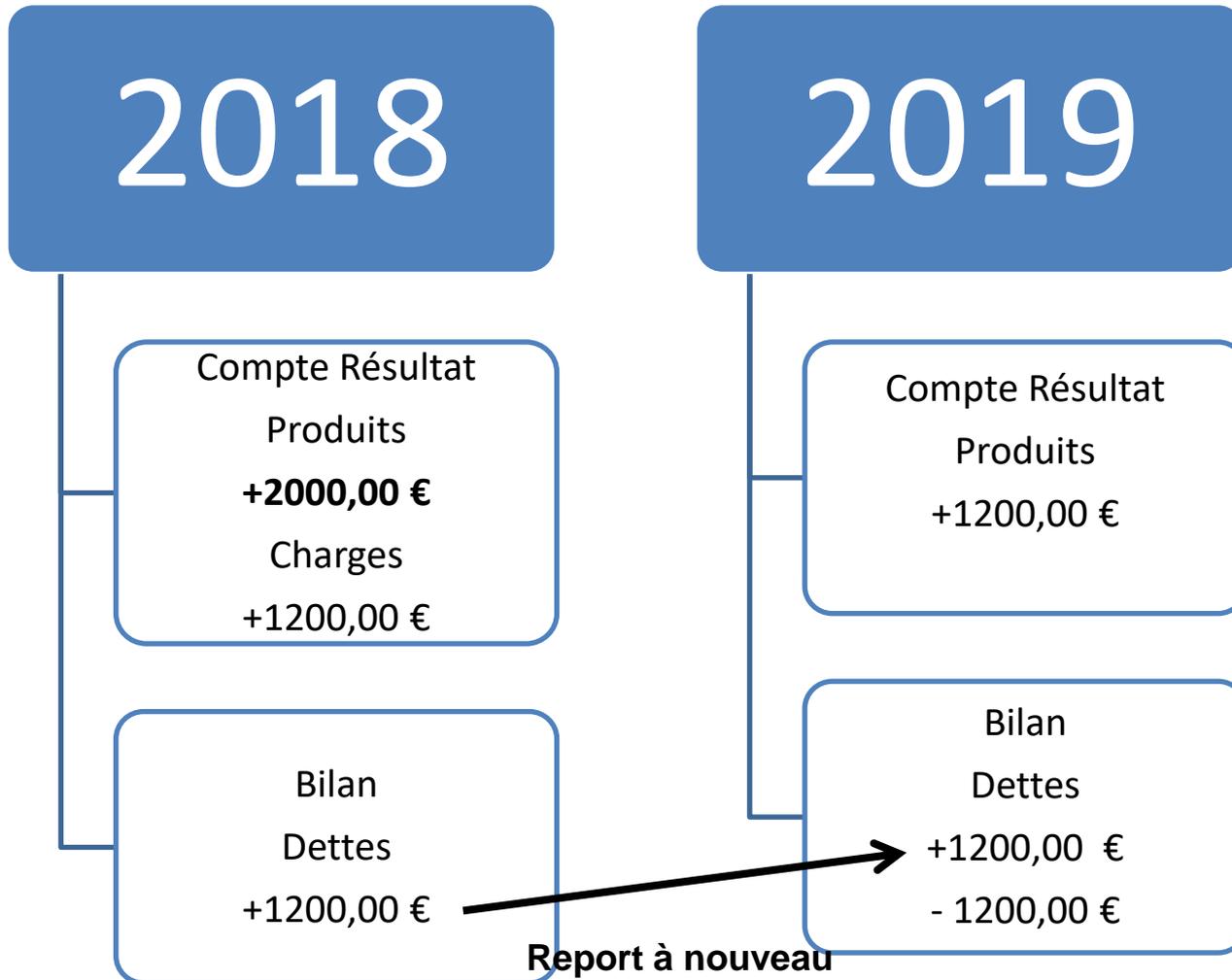
Exercice

A

Exercice

A+1

Impact sur exercices



Provisions pour risque

- Les provisions pour risques et charges constituent des **dettes potentielles** pour l'association.
- Il y a lieu de prendre en compte dans l'exercice les charges issues d'engagements ou de risques ayant pris naissance au cours du dit exercice.
- Exemples de provision pour :
 - Litige : procédure engagée devant le tribunal des prud'hommes par un salarié.
 - Gros travaux ou entretiens s'inscrivant dans un programme pluriannuel pour assurer le bon état de fonctionnement des installations.
 - Obligation légales ou contractuelles conférant au personnel des droits à la retraite.
- Comptes utilisés :
 - Constat de la dette au niveau du bilan comptes 15xx
 - Constat de la charge au niveau du compte de résultat comptes 681x

Amortissements 1/2

- Les comptes de l'association se doivent de donner une image réelle de son patrimoine.
- Il y a donc nécessité de constater la perte de valeur progressive d'un bien, jugée irréversible en fonction du temps de l'usure d'un changement de technologie etc.
- Il s'agit de la répartition de la valeur d'achat d'un bien immobilisé sur sa durée probable d'utilisation.
- La base d'amortissement = La valeur d'acquisition du bien – La valeur probable de revente.
- Etablissement d'un **tableau d'amortissement**.
- Contrôle chaque fin d'exercice de la réalité des biens immobilisés (**inventaire**)

Désignation	Date Acquisition	Durée Amortissement	Valeur	2018	2019	2020	2021	2022
Bureau	01/01/2018	5 ans	450,00	90,00	90,00	90,00	90,00	90,00
Ordinateur	01/07/2018	3 ans	900,00	150,00	300,00	300,00	150,00	
Totaux			1350,00	240,00	390,00	390,00	240,00	90,00

Amortissements 2/2

Comptabilisation de l'acquisition d'un bureau

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
01/01/2018	Facture Bureau	218	450,00	
01/01/2018	Chèque 2563114	512		450,00

Comptabilisation de l'acquisition d'un ordinateur

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
01/07/2018	Facture Ordi	218	900,00	
01/07/2018	Chèque 2563150	512		900,00

Comptabilisation de l'amortissement des biens acquis

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	Amortissements 2018	681	240,00	
31/12/2018	Amortissements 2018	281		240,00

Abandon de Frais

L'administration fiscale autorise les bénévoles à déduire de leurs impôts le montant de leurs frais dont ils auraient abandonné leur droit à remboursement à l'association. (assimilation à un don)



Bien respecter les conditions de déduction.

1^{ère} étape Enregistrement de la demande de remboursement de frais

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/01/2018	Frais Dupont Janvier	625	50,00€	
31/01/2018	Frais Dupont Janvier	411		50,00€

Etc

2^{ème} étape constat de l'abandon des frais par le bénévoles

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	Abandon frais Dupont 2018	411	120,00€	
31/12/2018	Abandons frais Dupont 12018	75412		120,00€

Subventions d'investissements 1/2

Il s'agit de subvention obtenue pour financer une immobilisation donc amortissable sur plusieurs exercices. Celle-ci devra être donc imputée à l'exercice au même rythme que l'amortissement de l'investissement financé.

Enregistrement achat véhicule

	Libellé	Compte	Débit	Crédit
01/01/2018	Facture Véhicule	218	30.000,00€	
01/01/2018	Facture Véhicule	400		30.000,00€

Enregistrement de la notification de la subvention

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
01/01/2018	Subvention	441	10.000,00€	
01/01/2018	Subvention	131		10.000,00€

Subventions d'investissements 2/2

La subvention au moment de sa notification a été comptabilisé comme l'investissement au niveau du bilan. Elle représente le financement d'un emploi. Chaque fin d'exercice il y a lieu d'affecter une quote-part de ce financement au compte de résultat au **même rythme** que nous y affectons l'usure de l'investissement.

Amortissement du véhicule sur 5 ans exercice 2018

	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	Amortissement Véhicule	681	6.000,00€	
31/12/2018	Amortissement Véhicule	281		6.000,00€

Enregistrement QP de la subvention Affectée au résultat.

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	QP Subvention	131	2.000,00€	
31/12/2018	Subvention	777		2.000,00€

Fonds dédiés 1/2

Il s'agit de subventions ou de dons obtenus pour financer une action spécifique qui peut s'étaler sur un ou plusieurs exercices, et dont l'acquisition n'est définitive qu'à la fin de la réalisation de l'action pour la quelle l'aide a été octroyée.

Enregistrement de la notification de la subvention

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
01/01/2018	Subvention	441	5.000,00€	
01/01/2018	Subvention	194		5.000,00€

En fin d'exercice il y aura lieu d'affecter une quote-part de cette subvention dédiée au résultat en fonction de l'avancement du projet.

Affectation de la quote-part du fonds dédié. Avancement 40%

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	Subvention	194	2.000,00€	
31/12/2018	Subvention	789		2.000,00€

Fonds dédiés 2/2

- Si la subvention a été intégralement enregistrée sur un compte 744 subvention et donc intégralement affectée au résultat de l'exercice par cet enregistrement , il y aura lieu, si nous constatons que **l'action n'a pas été complètement réalisée** en fin d'exercice, d'apporter un **correctif**.

Constat de la non réalisation complète de l'action avancement 40%

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	Subvention	689	3.000,00€	
31/12/2018	Subvention	194		3.000,00€

Contributions volontaires comptes 86-87

Les associations peuvent comptabiliser les contributions volontaires apportées par des tiers pour son fonctionnement :

- Mise à disposition de biens immobiliers ou mobiliers,
- Mise à disposition de personnel
- Valorisation du bénévolat.

Exemple valorisation bénévolat

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	Animateurs Bénévoles	864	1.200,00€	
31/12/2018	Animateurs Bénévoles	875		1200,00€

Mise à disposition de locaux

Date	Libellé	Compte	Débit	Crédit
31/12/2018	Salle de réunion	861	3.000,00€	
31/12/2018	Salle de réunion	871		3.000,00€

Compte de résultat du xx/xx/xx au xx/xx/xx

Charges / Dépenses

Classe 6

- **Charges d'exploitation**
 - Charges décaissables (Cpte 60 à 65)
 - Charges calculées (Cpte 681)
- **Charges financières**
 - Charges décaissables (Cpte 66)
 - Charges calculées (Cpte 686)
- **Charges exceptionnelles**
 - Charges décaissables (Cpte 67)
 - Charges calculées (Cpte 687)
- **Contributions volontaires**
 - Charges calculées (cpte 86)
- **Résultat = Excédent**

Produits / Recettes

Classe 7

- **Produits d'exploitation**
 - Produits encaissables (Cpte 70 à 75)
 - Produits calculés (Cpte 781)
- **Produits financiers**
 - Produits encaissables (Cpte 76)
 - Produits calculés (Cpte 786)
- **Produits exceptionnels**
 - Produits encaissables (Cpte) 77
 - Produits calculés (Cpte 787)
- **Contributions volontaires**
 - Produits calculés (cpte 87)
- **Résultat = Déficit**

Bilan au xx/xx/xx

Actif / Emplois

- **Actif immobilisé** (Classe2)
 - Immobilisation corporelles
 - Immobilisations financières
- **Actif circulant** (Classe «3 et 4»)
 - Stock
 - Clients
 - Adhérents
 - Produits à recevoir
- **Disponibilités** (Classe 5)
 - Livret
 - Compte courant
 - Caisse

Passif / Ressources

- **Fonds propres** (Classe 1)
 - Fonds associatifs et réserves
 - Report à nouveau
 - **Résultat de l'exercice (= ou -)**
 - Fonds dédiés
- **Dettes fournisseurs et autres** (Classe 4)
 - Emprunts
 - Compte bancaire débiteur
 - Fournisseurs
 - Personnel
 - Organismes sociaux
 - Etat
 - Charges à payer

Classement par ordre de liquidité croissante

Classement par ordre d'exigibilité croissante

Rapport financier

❖ Objectifs :

- Etayer les documents comptables présentés lors de l'Assemblée Générale. (il est adopté par l'AG)
- Gage de confiance au sein de l'association comme à l'extérieur (partenaire financier – structures fédérales...)

❖ Conditions :

- Complet clair et informatif

❖ Contenu :

- Présentation des grandes masses du compte de résultat et du bilan.
- Evocation de l'origine des fonds collectés et de leur emploi.
- Explication du montant du résultat.
- Evolutions significatives par rapport aux exercices précédents.
- Comparatif avec le budget prévisionnel.
- Présentation de la situation de la trésorerie.
- Mise en évidence de l'indépendance financière de l'association.
- Mise en évidence des contributions volontaires.
- Mise en avant des changements intervenus ou à venir dans l'activité de l'association (Evolution nb adhérents – nouvelle ou suppression d'activités ...)

Chronologie fin exercice

- **Présentation** des comptes par le trésorier au Comité Directeur
- **Arrêter** des comptes par le Comité Directeur et proposition d'affectation du résultat.
- **Validation** des comptes et quitus au Comité Directeur par l'Assemblée Générale (*) (**)
- **Affectation** du résultat par l'Assemblée Générale (*)

(*) Vote obligatoire

(**) Dans les 6 mois de la fin de l'exercice

Budget 1/2

Aucune obligation d'établir un budget

Toutefois c'est un véritable outil de pilotage (anticipation des décisions – ajustement des projets en cours , communication...)

- **Pourquoi établir un budget ?**

- Sélectionner les projets à mettre en œuvre.
- Chiffrer les ressources nécessaires pour faire face à l'activité .
- Demander de nouvelles subventions ou leur renouvellement.
- Prévoir les charges nécessaires à l'activité prévisionnelle.
- Mettre en place les actions de recherche des recettes « privées » ou de réduction des dépenses.
- Prévoir les investissements à réaliser (biens – humains ...)

- **Qu'est ce qu'un budget ?**

C'est l'état prévisionnel annuel des dépenses et recettes évaluées selon les objectifs à réaliser dans la limite des possibilités et compte tenu des besoins de l'association.

Un budget est complet si les prévisions financières affichées sont conformes aux prévisions d'activités (**aucune dépense oubliée ou sous-estimée aucun revenu surestimé**).

BUDGET 2/2

- Comment chiffrer les prévisions ?

Première étape le comité directeur doit réfléchir à l'activité de l'année à venir.

- Quelle sera l'activité ? (Identique – nouvelles actions – suppression d'actions)
- Mise en place de nouveaux projets ?
- Modifications de la structure ? (Investissements – Variations des effectifs salariés – Evolutions des adhérents ...)

Ensuite il faut s'appuyer sur le réalisé des exercices précédents (comptes de résultats).

Réactualiser les dépenses en tenant compte de l'inflation des modifications éventuellement à notre connaissance (mise en place ou suppression d'actions - augmentation du prix de la licence – des droits d'engagement des équipes à une compétition...)

Réactualiser les recettes en tenant compte des modifications ou évolution à votre connaissance (tendance à la baisse des subventions – baisse ou hausse des licenciés dans notre activité...).

Intégrer les nouveaux projets en terme de dépenses et recettes (internes ou externes)

Principes :

- Principe de prudence.
- **Equilibre Impératif du budget** : Recettes = Dépenses
- Un projet ne peut pas être subventionné intégralement par un seul partenaire.